

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 15 décembre 1906

No 18

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 273. — Les Quarante-Heures de la semaine, 273. — L'Eglise de France, 274. — Chronique diocésaine, 275. — Notices nécrologiques, 277. — Avis, 281. — L'Eglise catholique dans l'empire britannique, 281. — La paroisse canadienne-française, 282. — Bibliographie, 286.

•••••

Calendrier

— o —

16	DIM.	vi	III de l'Avent. 2 cl., <i>semid. Kyr.</i> de l'Avent. Vêp. de ce dim., mém. de S. Eusèbe (II Vêp.).
17	Lundi	†vi	De la férie.
18	Mardi	b	Expectation de la B. V. M., <i>abl. maj.</i>
19	Merc.	†vi	Quatre-Temps. Jeune.
20	Jendi	†vi	(Vigile). De la férie.
21	Vend.	r	Quatre-Temps. Jeune. S. Thomas, apôtre, 2 cl.
22	Samd.	†vi	Quatre-Temps. Jeune. De la férie.

•••••

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

17 décembre, Grondines. — 19, Saint-Aubert. — 20, Saint-Jean, I. O. — 21, Saint-Benjamin. — 22, Couvent de Saint-Casimir.

L'Eglise de France

Dimanche dernier, l'Eglise de France célébrait pour la dernière fois les offices publics *chez elle*, pourrait-on dire, puisque, d'après la loi de Séparation, la propriété de ses édifices et de tout son avoir devait lui être enlevée dès le lendemain !. La jouissance de tous ses biens ne lui serait plus ensuite accordée que par tolérance, et pour un temps. . .

Le Souverain Pontife ayant déjà prononcé que l'Eglise ne pouvait se soumettre au régime de la loi de Séparation, qu'il jugeait contraire à sa constitution elle-même, tout le monde, et surtout le gouvernement de la République, croyait — un peu légèrement — qu'on allait pouvoir s'accommoder du régime ordinaire des associations. En vertu de ce système, il aurait fallu, une fois par année à tout le moins, faire à l'autorité civile une déclaration d'exercice du culte, nommer un « bureau » pour présider à chaque réunion du culte, à laquelle aussi un gendarme assisterait, pour s'assurer du maintien de l'ordre !

Seulement — le télégraphe nous l'annonçait lundi, le 10 —, seulement le Souverain Pontife a décidé qu'il était contraire à la dignité et aux droits de l'Eglise d'assimiler ainsi les réunions du culte divin à des assemblées électorales ou autres. Et le Pape a prescrit à tous, clergé et fidèles, d'ignorer simplement ces lois tracassières et injustes, d'observer l'attitude passive la plus complète, et de continuer dans la mesure du possible l'exercice du culte, sans autrement s'occuper des règlements établis par le pouvoir franc-maçonnique.

Tout le monde catholique applaudira à la sagesse et à l'énergie du Saint-Père. L'assistance du Saint-Esprit dans le gouvernement de l'Eglise nous donne la certitude du triomphe final.

L'Encyclique où S. S. Pie X a refusé d'accepter pour l'Eglise de France le régime établi par la loi de 1905 avait déjà jeté le désarroi chez les gouvernants de la République, qui ne savaient plus comment se tirer d'affaire avec leur loi de Séparation. Cette nouvelle direction du Chef de l'Eglise est un nouveau coup droit, dont ils n'éviteront pas les conséquences. Ils vont apprendre, ces francs-maçons et ceux du monde entier, ce que c'est que de s'attaquer à l'Eglise toujours assistée

par Dieu lui-même. Car les voilà acculés au pied du mur ; ils ne peuvent plus faire autre chose que laisser la liberté à l'Eglise ou engager la persécution violente sur tous les points de la France à la fois.

L'Eglise de France, évêques, prêtres et fidèles, a donné depuis six mois le magnifique spectacle de l'union parfaite et de l'obéissance entière ; elle est admirablement préparée aux événements qui vont suivre, quels qu'ils soient. C'est le devoir des catholiques du monde entier d'adresser au ciel, en ces moments de la suprême bataille, les prières les plus ferventes pour obtenir à ceux qui vont combattre les grâces les plus efficaces de courage et de persévérance. Ne manquons pas à cette obligation.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée dans toutes nos églises avec la solennité habituelle. A la Basilique, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque officia pontificalement à la messe et aux vêpres. A la grand'messe, le R. P. Hage, supérieur des Dominicains de Québec, prononça un très remarquable sermon sur la fête du jour.

— L'Immaculée-Conception étant la fête patronale de l'Université Laval, les professeurs laïques furent invités ce jour-là, suivant l'usage, à prendre le diner avec Mgr le Recteur et les MM. du Séminaire.

— Le 8 décembre, il y a toujours réception de nouveaux membres dans les Congrégations de la Sainte Vierge. Les Congrégations de Saint-Roch, de Saint-Sauveur, etc., eurent donc la joie de ces réceptions samedi dernier. A la Congrégation des RR. PP. Jésuites, ces cérémonies de réception de Congréganistes (dont plusieurs militaires) et d'Enfants de Marie furent particulièrement nombreuses.

— Le 8 décembre, avait lieu, au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une cérémonie de vêtue et de profession présidée par le Très Révérend Père H. Hage, vicaire provincial et prieur du couvent de Saint-Dominique de Québec,

assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la communauté, et J. La'brecque, vicaire à N.-D. de Lévis et frère d'une des élues du jour.

Le Révérend Père Anselme-Marie, du couvent des Pères Franciscains de cette ville, a fait le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Belzémire Provençal, de Saint-François de Beauce, en religion Sr Jourdain de Saxe ; Léonide Labrecque, de Saint-Raphaël (Bellechasse), en religion Sr Dominique-Ceslas ; Sara Labrecque, de Québec, en religion Sr Marie-Augustin ; Marie-Louise Côté, de Québec, en religion Marie-Stanislas de Kostka.

Ont fait profession : Mlles Robertine Gastonguay, d'Ottawa, en religion Sr Rose de Lima ; Marie-Louise Thomassin, de Saint-Joachim (Montmorency), en religion Sr Louis de Gonzague.

Ont renouvelé leurs vœux : Mlles Delzina Bédard, de Saint-Charles de Charlesbourg, en religion Sr Colombe de la Croix ; Ida Lalonde, d'Ottawa, en religion Sr Louis-Bertrand.

— Dimanche soir, l'église de Saint-Roch vit l'une de ces cérémonies impressionnantes, où l'immense église remplie d'hommes et de jeunes gens présente un spectacle si consolant. C'était la clôture de deux retraites que venaient de prêcher les RR. PP. Proulx et de Saint-Victor, S. J., et S. G. Monseigneur l'Archevêque avait bien voulu présider la réunion, durant laquelle deux cents nouveaux membres s'engagèrent dans la ligue de Tempérance. Avant de donner la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, Monseigneur adressa d'utiles conseils à tous, vieux et jeunes, et recommanda la pratique de la tempérance, spécialement aux membres de la société établie pour la sauvegarder.

—Lundi, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque présida une cérémonie de vêtue et de profession religieuse chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, assisté des RR. PP. Firmin et Anselme, et de M. l'abbé Laberge comme maître des cérémonies.

Ont pris le saint habit : Mlles Albina Baker, de Montréal, en religion Marie-Mensuetta ; Corinne Choinière, de Saint-Césaire, en religion Marie-Lucille de Jésus ; Cordélia Laliberté, de Worcester, Etats-Unis, en religion Marie-Arthur de la Passion ;

Albertine Belliveau, de Woonsocket, en religion Marie-Bertrand de l'Immaculée-Conception ; Brigitte Sandyes, de Saint-Jean, Terre-neuve, en religion Marie-Anne-Hélène ; Anysie Bilodeau, de Lévis, en religion Marie-Notre-Dame du Mont-Carmel ; Dominica Santoro, de Sicile, en religion Marie-Jeanne-Agnès.

Ont prononcé leur vœux triennaux : Mère Marie-Laurence de Jésus ; Mère Marie-Notre-Dame des Oliviers ; Mère Marie-Clara de Jésus ; Sœur Marie-Amica de Jésus.

Le R. P. Ange-Marie, Gardien du couvent des Frères Mineurs de Québec, a fait le sermon de circonstance.

— Dans l'après-midi du même jour, Sa Grandeur s'est rendu à Sainte-Anne de Beaupré, pour visiter le monastère des Rédemptoristes, dont la construction vient d'être achevée. L'édifice devra pourtant être complété, plus tard, par une aile additionnelle, pour réaliser tout le plan établi d'abord.

— Jeudi, Monseigneur a fait la bénédiction de trois cloches, à l'église du Saint-Cœur de Marie.

— Les exigences typographiques ne nous permettent pas, malheureusement, de faire autre chose que de signaler l'exquise séance publique, littéraire et musicale, donnée mercredi soir, à l'Université Laval, par la Société du Parler français au Canada.

Notices nécrologiques

FEU M. L'ABBÉ P.-H. LABRECQUE

Le 23 novembre s'éteignait, à l'âge de 52 ans, le Révérend Monsieur P.-H. Labrecque, curé de Saint-Anselme de Chezzet-cooke, paroisse acadienne de l'archidiocèse d'Halifax, N.-E.

Il naquit le 4 juillet 1854 à Saint-Joseph de Lévis. Il appartenait à une de ces familles foncièrement chrétiennes où le père était honoré, où la mère exerçait ses augustes fonctions avec une autorité à la fois forte et douce, où le travail était en honneur, où l'on savait trouver du charme dans les plaisirs innocents du foyer paternel. C'est enveloppé de cette atmosphère chrétienne et toute virile que le jeune Philippe-Honoré fit ses premières études. D'un naturel bon, docile et pieux, toujours il fit les délices de ses parents. Voyant dans leur enfant tous

les signes d'une vocation au sacerdoce, ils prirent le parti de le mettre aux études. Entré au petit séminaire de Québec en 1869, il prit la soutane en 1879. Il passa un an au grand séminaire, puis il fut appelé comme professeur au collège de Lévis.

Ordonné prêtre le 29 avril 1883, il fut successivement vicaire à Saint-Sébastien, à la Rivière-Ouelle et à l'Ancienne-Lorette.

D'un abord facile, d'un commerce doux et agréable, d'une piété solide, il inspirait à tous la sympathie et la confiance. Dans les différents postes qu'il occupa, ses supérieurs furent toujours apprécier son zèle, son dévouement, sa charité envers les âmes qui lui étaient confiées. Entendant dire un jour par un vénérable prêtre de cet archidiocèse que les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse manquaient de prêtres pour les desservir, M. Labrecque manifesta le désir d'aller travailler à leur salut et sanctification. Ayant obtenu la permission de son supérieur, il fut accepté par l'archevêque d'Halifax Mgr C. O'Brien.

On lui confia la paroisse de Saint-Anselme de Chezzetcooke. Pendant 18 ans il se dévoua au service de ces braves Acadiens auxquels il s'attacha. Il n'épargna rien pour procurer le bien spirituel et temporel de ses paroissiens.

A part sa paroisse où il érigea un magnifique temple à Dieu, chacune des missions qu'il avait à desservir eut son église. Comme il aimait les enfants de sa paroisse ! Non seulement le dimanche, mais aussi pendant la semaine il consacrait trois heures pour leur donner l'enseignement du catéchisme. Aussi Mgr O'Brien lui rendait-il un jour ce beau témoignage de son zèle, qu'il pouvait aller en tout temps en sa paroisse pour confirmer les enfants.

La paroisse de Saint-Anselme de Chezzetcooke pleure aujourd'hui son père et son pasteur qu'elle aimait et vénérât. Ce prêtre modeste était en effet tendrement aimé de tous, catholiques et protestants. Modèle de piété ecclésiastique, travailleur infatigable, ami dévoué de la jeunesse, zélé pour le salut de ses ouailles, voilà bien ce qu'a été ce prêtre vénéré des hommes et chéri de Dieu.

Il a donc rempli un laborieux ministère de vingt-trois ans, et s'est endormi doucement dans le Seigneur, muni de tous les secours de la religion qu'il avait tant de fois administrés aux autres. Que ses amis, que ceux à qui il a fait quelque bien ne

l'oublie pas devant Dieu, et que Dieu lui-même le reçoive dans le sein de son infinie miséricorde ! *Requiescat in pace.*

Un premier service pour le repos de son âme a été chanté dans sa paroisse. Tous les paroissiens y assistaient. Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax, en reconnaissance des services rendus à son diocèse par le Père Labrecque, a chanté lui-même dans sa cathédrale un service solennel pour le repos de son âme.

Les restes mortels du défunt furent transférés à Saint-Joseph de Lévis, sa paroisse natale, le mardi 22 novembre. Les funérailles ont eu lieu le lendemain au milieu d'un concours considérable.

Un cortège immense suivit le cercueil jusqu'à l'église et de là au cimetière, où il fut déposé dans le lot réservé aux prêtres. Le service a été des plus imposants, Mgr Têtu, représentant de Mgr l'Archevêque de Québec, Mgr Paquet, du séminaire de Québec, M. l'abbé Lachance, supérieur du collège de Lévis, et un grand nombre de confrères et amis assistaient au chœur. Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Halifax était représenté dans la personne du curé de sa cathédrale, le Rév. P. Hamilton.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. O. Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette.

Monsieur l'abbé A. Pampalon, un confrère de classe, et curé du Cap-Rouge, a célébré le service funèbre, assisté de MM. les abbés P. Hunt, du collège de Lévis, et Art. Proulx, vicaire de l'Ancienne-Lorette.

Le R. P. Lewis, O. M. I., a prononcé une touchante oraison funèbre, au cours de laquelle il a rendu hommage aux vertus du bon serviteur de Dieu. P.

FÊU M. L'ABBÉ JCS. VALIN

Le 30 novembre dernier mourait à l'Hôtel-Dieu de cette ville M. l'abbé Joseph Valin, curé de Saint-Edouard de Lotbinière. Malade depuis le mois de juin, il avait lutté courageusement contre les atteintes de l'infirmité qui minait ses forces, et jusqu'à tout dernièrement il était demeuré à la tête de sa paroisse, qu'il dirigeait avec un zèle remarquable. Toute la vie de ce bon prêtre, qui comptait vingt-quatre ans de sacerdoce, s'est passée à Saint-Méthode d'Adstock (1889-99)

et à Saint-Edouard de Lotbinière (1899-1906). L'on peut dire qu'il a été le fondateur de Saint-Méthode, où tout était à faire lorsqu'il en prit possession ; et il serait difficile de trop louer le rare talent d'organisation dont il fit preuve en se taillant une fort belle paroisse au sein de la forêt. Les paroissiens de Saint-Edouard lui doivent une admirable église, dont il surveilla l'érection et qu'il eut le temps de voir terminée avant d'aller recevoir sa récompense.

Les obsèques eurent lieu à Saint-Edouard de Lotbinière, mardi le 4 décembre, au milieu d'un concours immense de peuple accouru pour rendre hommage à la mémoire d'un bienfaiteur. X.

M. L'ABBÉ D.-O. VÉZINA

Le Rév. D.-O. Vézina, prêtre, chanoine, est décédé lundi dernier, à l'Hôpital-Général de Québec. Les principales étapes de la vie du saint prêtre, du savant qui vient de disparaître, sont comme suit :

Né le 18 octobre 1836, à l'Île aux Grues, fils d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux ; élève du petit et du grand séminaire de Québec ; ordonné à Québec par Mgr Baillargeon, le 19 septembre, 1863 ; professeur de cinquième au séminaire de Québec ; 1865, vicaire à Saint-Nicolas ; 1866, curé de Matane ; 1868, directeur du grand séminaire de Rimouski ; 1871, nommé membre du conseil de l'évêque ; 1872, chargé de la surveillance des travaux du nouveau séminaire, et assistant-supérieur ; 1876, curé de Saint-Arsène, et quelques semaines après nommé curé des Trois-Pistoles, avec le titre d'archiprêtre ; nommé chanoine lors de la formation du chapitre de la Cathédrale ; a fait un voyage à Rome, accompagnant Sa Grandeur Mgr Blais ; en 1897, est nommé curé de la cathédrale de Rimouski ; 1899, se retire à Québec.

Maintenant qui dira les mérites de cette vie toute de sacrifice, entièrement consacrée à Dieu et à la patrie ? Nous espérons que sous peu il nous sera donné de publier la biographie de feu le chanoine Vézina.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu hier à Trois-Pistoles et ont été très imposantes. Le service funèbre a été

chanté par Mgr de Rimouski. L'oraison funèbre a été prononcée avec grande éloquence par le Très Révérend L.-J. Langis, vicaire général du diocèse de Rimouski.

(*Progrès du Golfe.*)

— o —
Avis
— o —

Le Conseil de la Propagation de la Foi se réunira à la fin du mois courant. Toutes les cotisations devront être remises au trésorier avant le 28. Autrement elles ne pourront figurer dans le compte rendu de 1906.

Un bon nombre de fabriques n'ont pas encore payé leur contribution à l'Assurance mutuelle pour l'incendie de Nicolet; quelques-unes même doivent pour l'avant-dernière répartition. Les unes et les autres voudront bien ne pas tarder davantage et s'acquitter de leur devoir d'ici au 15 janvier 1907.

H. T.

— o —
L'Église catholique dans l'empire britannique
— o —

L'empire britannique, avec ses 400 millions de sujets, est partagé entre un grand nombre de confessionnalités, parmi lesquelles le brahmanisme, le mahométisme et le protestantisme comptent le plus grand nombre d'adhérents. Il ne faudrait pas croire que, malgré le chiffre relativement peu élevé de catholiques dispersés à travers le plus vaste empire du globe (10 millions $\frac{1}{2}$ environ, d'après l'*Annuaire catholique* anglais de 1906), la hiérarchie catholique n'y soit pas magnifiquement représentée, au moins quant au nombre de ses chefs. C'est même un fait intéressant à constater que, dans cette immense agglomération de peuples et de races groupés autour du même drapeau, au sein de laquelle la famille catholique représente à peine la quarantième partie de la population totale, l'organisation du clergé catholique soit constituée avec une si étonnante ampleur.

Dans tout l'empire soumis au roi protestant de la Grande-Bretagne, il n'y a pas moins de 33 archevêques et 116 évêques catholiques. L'Angleterre et le pays de Galles ne comptent

qu'un archevêché et 15 évêchés suffragants; l'Ecosse a 2 archevêchés et 4 évêchés; l'Irlande, 4 archevêchés et 23 évêchés; Malte et Gibraltar se partagent 1 archevêché, 1 évêché, 1 vicariat apostolique. Dans les possessions anglaises d'Asie (Hindoustan, Indo-Chine anglaise, Malacca, Aden, Ceylan, Hong-kong), on trouve 7 archevêchés, 21 évêchés, 8 vicariats apostoliques, 5 préfectures apostoliques. Les possessions d'Afrique n'ont que 2 évêchés, 12 vicariats apostoliques, 5 préfectures apostoliques; celles d'Amérique, qui comprennent principalement le Canada et les Antilles, n'ont pas moins de 10 archevêchés, 23 évêchés, 6 vicariats apostoliques, 1 préfecture apostolique. Enfin l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ne comptaient pas de catholiques il y a soixante ans, renferment présentement 6 archevêchés, 17 évêchés, 5 vicariats apostoliques et 1 préfecture apostolique.

Si l'on remarque qu'une notable partie de ces archevêques et évêques dispersés dans l'empire anglais sont des missionnaires français sortis de nos séminaires coloniaux, et que ni leur nationalité ni leur religion ne les empêchent d'être respectés et favorisés à l'égal des missionnaires protestants anglais par les autorités britanniques, ne se prend-on pas à admirer cette juste compréhension de la liberté qui non seulement anime les dirigeants du gouvernement britannique, mais qui se retrouve jusque dans chacun de ses agents, à travers les pays les plus lointains soumis à la couronne d'Angleterre?

(Sem. rel. de Paris.)

La paroisse canadienne-française

(Suite)

— o —

Il semble qu'une poignée de Canadiens-Français ne peuvent résister longtemps à l'influence absorbante de la population anglaise protestante des Etats-Unis. Ils ne résistent pas, en effet, *partout où la paroisse canadienne-française ne s'établit pas*. Là, après un temps plus ou moins long, à la suite de résistances très variables, ils perdent leur langue d'abord, presque en même temps leur religion et ne se distinguent plus

du reste des Yankees. Ou bien, si, avant d'être devenus protestants, ils retournent dans la province de Québec ou passent dans les centres français des autres provinces, ils n'ont plus l'esprit et les habitudes des vrais Canadiens-Français : ce sont des *demi-protestants ou des demi-rationalistes*, qui n'ont pas peur de juger, de parler et d'agir contre leurs prêtres et contre l'Eglise catholique.

Mais partout où les Canadiens-Français sont groupés en paroisse, ils résistent aux influences assimilatrices, conservent leur langue et leur nationalité, et, avec leur nationalité, leur religion. La paroisse, en effet, est la cellule-mère du Canadien-Français; elle répare et entretient sa vie : le Canadien-Français, en effet, aime son église, vit de son église, y puise un amour indestructible de sa religion, de sa langue et de sa race, confondues ensemble dans son église. Quelque éloigné qu'il se trouve des rives du Saint-Laurent, quelques influences étrangères qui s'agitent autour de lui, il retrouve le Canada français tout entier dans sa paroisse, vivant en elle de la même vie que sur les bords du Saint-Laurent, demeurant catholique et français au milieu des multitudes protestantes et anglaises parmi lesquelles il est jeté, catholique parce qu'il est Français, fils de l'Eglise catholique parce que sa race est la fille aînée de l'Eglise.

Depuis soixante ans, les Canadiens-Français ne cessent d'augmenter aux Etats-Unis : 1o par la natalité puissante qui appartient à cette race généreuse ; 2o par l'immigration. On fut bien surpris quand les recensements en portèrent le nombre à deux cent mille. Depuis, ce chiffre a doublé, triplé, quadruplé. Aujourd'hui on ne compte pas moins de douze cent mille Canadiens-Français, établis aux Etats-Unis, groupés en paroisses, sous des prêtres de leur langue et de leur race. Le protestantisme semblait à jamais maître des Etats-Unis, et voilà que les anciens colons de la Louisiane et de la Floride ont conservé leur vie propre, et reçoivent des bords du Saint-Laurent un appoint inattendu, qui semble annoncer de hautes destinées à la race française dans l'Amérique du Nord.

En 1867, l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* constitua la Puissance ou Dominion du Canada, avec les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la

Nouvelle-Ecosse, ayant chacune une ou deux chambres législatives et un lieutenant-gouverneur qui représente la couronne d'Angleterre, formant toutes ensemble une Confédération qui est sous l'autorité de deux chambres et du gouverneur général, représentant la Couronne.

En 1870, l'immense Ouest canadien, comprenant la colonie d'Assiniboia, la Terre de Rupert et le grand bassin d'Athabaska-Mackenzie, c'est-à-dire un territoire aussi étendu que sept ou huit fois la France, entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses, fut annexé au Dominion du Canada, et forma la province de Manitoba et les territoires de l'Assiniboia, de la Saskatchewan, de l'Alberta, etc., dont la plus grande partie a été tout récemment, en 1904, érigée en deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan.

Avant l'établissement de la Confédération canadienne, les Canadiens-Français formaient des paroisses prospères dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et même l'Ontario. Au moment du transfert de la colonie d'Assiniboia et de la Terre de Rupert au Canada, la population de langue française était dans ces pays à peu près en nombre égal à la population de langue anglaise. Après l'établissement de la Confédération et l'annexion de l'Ouest, les Canadiens-Français continuèrent à se développer dans toutes les provinces. Sans doute l'immigration apporta au Manitoba, puis ensuite dans les territoires, des flots de colons anglais ; mais de nombreuses et puissantes paroisses canadiennes-françaises furent établies, d'abord dans le Manitoba, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Léon, Saint-Alphonse, Fannystelle, Saint-Hyacinthe, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Claude, etc., puis aussi dans la Saskatchewan et l'Alberta, Saint-Louis, Domremy, Morinville, etc., etc.

En certaines régions, la race française d'Europe et même les populations belges ou suisses de langue française apportèrent un appoint appréciable à la colonisation ; mais à peu près partout, la race canadienne-française a été l'élément principal des colonies de langue française, autant par le nombre que par la qualité.

Dans l'Ouest, comme sur les bords du Saint-Laurent, comme aux Etats-Unis, la race française s'étendit et se développa dans

la paroisse et par la paroisse. Jamais une paroisse canadienne-française n'a été détruite, mais elle a toujours résisté victorieusement aux plus grandes épreuves; au contraire, tout établissement canadien-français qui n'est pas arrivé à la condition d'une paroisse, a disparu ou demeure précaire. L'église et le prêtre sont nécessaires à la population canadienne-française pour qu'elle se fixe d'une façon durable, s'attache au sol, se livre avec persévérance à la culture et aux entreprises de colonisation: c'est dans l'église que sa langue doit résonner pour être une langue résistante et vivante; c'est autour du prêtre que les pères de famille doivent être groupés, pour avoir les bénédictions qui assurent la stabilité et la liberté.

Oui, la race canadienne-française, nous le répétons, paraît comme identifiée avec la *religion catholique*, identifiée avec la forme essentielle de cette religion, l'*église* ou la *paroisse*. Elle vit et se développe dans la paroisse ou l'église; en dehors de la paroisse ou de l'église, elle s'étiole et s'évanouit.

Cette loi est si constante et si universelle que dans l'Amérique du Nord, partout où le Canadien-Français se détache de son prêtre et de son église, il devient *Anglais*; partout où il demeure soumis à son prêtre et uni à son église, il résiste à toutes les causes possibles d'assimilation, et demeure lui-même avec sa langue et sa nationalité. Aux Etats-Unis comme au Canada, la fidélité du Canadien-Français à sa religion se mesure toujours sur son attachement à sa race; l'attachement à la race est toujours amoindri dans la proportion où diminue l'union au prêtre et à la paroisse. Vous pouvez étudier cette loi dans un cas particulier, dans cent, dans mille; toujours le Canadien-Français qui commence à devenir étranger à sa paroisse, commence aussi à rougir de parler le français; s'il devient indifférent à sa religion, il n'est plus soucieux que le français soit parlé par ses enfants; s'il devient l'ennemi de la religion catholique, il ne peut plus tolérer la langue française et la poursuit d'une haine qu'on trouve à peine chez les pires orangistes; devenu renégat de sa religion, il est renégat de sa race et confond l'une et l'autre dans la même aversion, comme autrefois il embrassait du même amour l'une et l'autre.

Cette union de la religion catholique et de la race française a été l'immortel honneur et la force invincible de la France

dans les siècles passés; elle demeure sa plus grande gloire et son plus beau titre d'espérance dans les temps modernes. Catholique et Français sont synonymes en Orient, depuis huit cents ans, et tendent à le devenir au Canada, parce que le Français doit être catholique sous péril de n'être rien, et que la France, la France d'Amérique comme la France d'Europe est la fille aînée de l'Eglise ou doit disparaître du rang des nations.

DOM PAUL BENOIT.

Bibliographie

— LE DOCTEUR PIERRE-MARTIAL BARDY. *Sa vie, ses œuvres et sa mémoire*, Compilation par l'abbé F.-X. Burque. Québec. 1907. Volume in-8° de VIII-354 pages.

Le Dr Bardy a été le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et le principal promoteur du Monument des Braves, à Québec. Malgré ces grandes œuvres, et les fonctions d'instituteur, de médecin, de député et d'inspecteur d'écoles qu'il remplit, sa mémoire était déjà un peu oubliée depuis les trente-sept ou trente-huit ans qu'il est mort; son nom même n'est pas connu de la jeune génération. Voilà ce qu'il advient, si vite, de la célébrité! Mais ce nom et cette mémoire sont désormais assurés de la survivance chez les patriotes canadiens-français: grâce à l'important travail que vient de publier M. l'abbé Burque, on n'oubliera plus à Québec quel fut le fondateur de notre Société Saint-Jean-Baptiste.

Après le récit de la première célébration de la fête nationale, à Québec, en 1842, et de la part que prit le Dr Bardy dans l'érection du Monument des Braves et la réception du prince de Galles, nous sommes heureux de voir reproduits plusieurs travaux littéraires et scientifiques dus à sa plume.

On peut dire qu'en rendant hommage à la mémoire d'une illustration de notre race, M. l'abbé Burque a accompli une tâche patriotique, qui lui vaudra la reconnaissance de notre public canadien-français.

— *Notes sur la Famille Coulon de Villiers*, par l'abbé Amédée Gosselin, professeur d'histoire du Canada à l'université Laval. Lévis. 1906. Vol. in-8°, de 112 pages. Prix, \$1.00 chez l'auteur, au Séminaire de Québec.

Cette publication est une intéressante contribution à notre histoire « française », et sa valeur ne peut qu'être considérable aux yeux de ceux qui connaissent l'esprit de travail et le souci d'exactitude du distingué professeur qui a signé l'ouvrage dont nous parlons.

— J.-C. Chapais, *L'Œuvre des Ecoles ménagères agricoles*. Québec, 1906.

M. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie laitière du Canada, a été très bien inspiré en publiant sous forme de brochure la conférence qu'il a faite, au mois de juillet, sur l'important sujet des écoles ménagères agricoles. Nous souhaitons que son travail ait partout le même succès qu'il a eu chez les Missionnaires agricoles, qui ont adhéré séance tenante aux considérations qu'il avait développées dans sa conférence.

— (*Bibliothèque Aubanel Frères*) PAUL COMBES. *Le Problème du Bonheur*. Un joli volume in-8° couronne de 208 pages. Broché, \$ 0.75; reliure percaline \$ 1.00. Librairie *Aubanel Frères, Editeurs*, Avignon (France).

Si le problème du bonheur n'a pas encore été résolu d'une manière satisfaisante, nous dit l'auteur (sauf, peut-être instinctivement, par quelques personnalités isolées), cela tient à ce qu'il a été mal posé. Son livre le pose comme il doit l'être. Il fait taire rase de tous les systèmes philosophiques, de toutes les considérations plus ou moins ingénieuses des moralistes, et il considère la vie ordinaire telle qu'elle est.

Dans la vie pratique qui nous est faite par les circonstances, tous les hommes, avec leur si grande variété de tempéraments et d'aspirations, peuvent-ils être heureux ?

Oui ! répond l'auteur. Et il indique comment cette félicité relative à laquelle tout homme peut aspirer est réalisable ici-bas, dans toutes les conditions, si l'on sait s'adapter à son milieu, et ne pas substituer des illusions aux biens tangibles que l'existence met à notre portée.

Le *Problème du Bonheur* est un excellent livre, où bien des lecteurs trouveront la solution qu'ils cherchent en vain depuis longtemps. R.

— MADAME LOUISE DE FRANCE. LA VÉNÉRABLE THÉRÈSE DE SAINT-AUGUSTIN (1737-1787), par M. GEOFFROY DE GRANDMAISON. 1 vol. in-12 de la Collection « *Les Saints* ».

Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dans cette nouvelle étude historique sur la célèbre princesse carmélite fille de Louis XV, M. Geoffroy de Grandmaison s'appuyant sur des documents inédits de premier ordre, a voulu vérifier tous les travaux précédents et les récits des contemporains. Les pièces originales du Procès de Béatification en cour de Rome, les manuscrits des archives nationales, les correspondances diplomatiques en France et au Vatican, sont les principaux éléments de ce volume.

L'Auteur a reconstitué le triple cadre de la vie de Madame Louise : l'abbaye de Fontevault, le palais de Versailles, le monastère de Saint-Denis. On retrouvera, après le récit de l'éducation de Madame Louise, la peinture du « Cercle de la Reine », où sa fille tint une grande place ; les motifs de sa vocation, le but de ses pénitences pour l'expiation des fautes de son père, le rachat de l'âme du roi, ses immolations volontaires pour la paix de la France. C'est là un grave problème psychologique autour de cette figure royale charmante, édifiante et toute française.

Une dernière partie retrace les mortifications du Carmel et les vicissitudes du monastère de Saint-Denis jusqu'à nos jours, enfin les phases du procès actuel sur les éminentes vertus de celle que Pie IX a déclarée vénérable en 1873. V.

Vient de paraître

2^e édition

du TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE par l'abbé V.-A. Huard.

Beau volume in-12 de VIII-265 pages, illustré de 202 vignettes dans le texte.

Prix, \$0. 60. — En vente, chez les libraires de Québec et de Montréal. — Dépôt général, à la Propagande du Livre (bureaux de la *Vérité*, Québec.)

Les liqueurs fortes rendent le corps moins propre à supporter la fatigue, et à résister aux excès du froid et de la chaleur ; et elles l'exposent davantage aux attaques des maladies contagieuses. Ceux qui font usage de boissons spiritueuses sont moins capables que ceux qui n'en boivent point, d'un exercice de corps prolongé et violent. DR SEWELL.